SALON SME

Pour les freelances,
créateurs et dirigeants de TPE

BLOG DU SALON SME
CHARTE ÉDITORIALE

https://blog.salonsme.com

Cette charte éditoriale s'adresse aux contributeurs du blog du Salon SME. Les articles et tribunes de nos contributeurs sont promus et visibles. Respecter cette charte est impératif pour être publié et surtout pour valoriser votre expertise ou votre structure.

#SalonSME
#RencontresDécisives
#TransitionEntrepreneuriale

A propos du Salon SME

Le Salon SME est dédié aux entrepreneurs : indépendants/freelances, créateurs/dirigeants de TPE ainsi qu'aux professionnels de l'accompagnement.
> Voir à qui s'adresse le salon

En 2023, le Salon SME se déroule à Paris et online.

SALON SME

- **25 et 26 septembre 2023**
  > à Paris

92% des visiteurs déclarent être satisfaits ou très satisfaits des conférences et des échanges avec les exposants : **une qualité à retrouver dans le blog.**

Le blog du Salon SME est le lien entre 2 éditions

- Il permet aux entrepreneurs-visiteurs du salon de préparer en amont leur visite, d'approfondir un sujet traité lors du salon ou d'être informé d'une actualité.
- Il donne donc essentiellement la parole aux experts (exposants ou conférenciers) du Salon SME, pour leur permettre d'informer et d'accompagner au quotidien, toute l'année, les visiteurs du salon.
- Il est organisé en rubriques permettant aux internautes de trouver rapidement les contenus qu'ils recherchent.

Le blog du Salon SME doit répondre aux attentes des visiteurs avec le même souci de qualité, afin de leur donner envie d'en savoir plus, de rencontrer au salon les contributeurs du blog et d'approfondir avec eux les sujets abordés.

Pour répondre aux attentes des visiteurs et valoriser votre expertise et votre structure, il convient de bannir les articles publicitaires. Vous serez lu, apprécié, recommandé si vous partagez des conseils concrets utiles pour créer, financer, gérer, développer son entreprise.

Pourquoi contribuer au blog du Salon SME ?

Pour gagner en visibilité et crédibilité auprès d'une communauté d'entrepreneurs impliqués et qui veulent progresser.

Les articles et tribunes de nos contributeurs sont promus et visibles.

Dès qu'un article ou une tribune est publié, il est promu sur nos media sociaux (twitter, linkedin, facebook). **Le thème et le contributeur sont mis en avant.** Les meilleurs articles sont sélectionnés par l'éditeur du blog , selon des critères de pertinence et de qualité du post (fond + forme) et inclus dans la newsletter mensuelle du Salon SME adressée à 50 000 entrepreneurs. **Publier un article sur le blog du Salon SME vous garantit donc une forte visibilité.**

Comment contribuer ? C'est très simple

1 • **Rédiger un article de conseils et d'informations, non promotionnel, en adéquation avec la vocation du salon et donc du blog : aider concrètement les entrepreneurs à créer, gérer et développer leur business.**
Entre 3 500 et 5 000 caractères espaces inclus.
Avec :
- Un titre court et signifiant.
- Une introduction, différente du 1er paragraphe, de 3 lignes maximum pour contextualiser le propos.
- Un texte à valeur informative, non promotionnel, sur une problématique en adéquation avec la vocation du blog.
- Prévoir des intertitres pour améliorer la lisibilité.
- Possible d'inclure 1 ou 2 liens pointant vers du contenu externe.

Ou rédiger une tribune sur un sujet d'actualité en lien avec les thèmes traités par le salon et le blog.

IMPORTANT :
- **Le contenu se doit d'être unique, ou réécrit à plus de 70% si déjà publié sur Internet, pour éviter tout contenu dupliqué.**
- L'éditeur se réserve le droit de refuser la contribution si elle ne respecte pas la ligne éditoriale ou si sa valeur informative ou de conseil n'est pas au rendez-vous.

2 • **Présentation de l'auteur du post :**
Cet encadré, situé au bas de chaque article donne à chaque contributeur l'opportunité de présenter ses activités. Texte de 300 caractères espaces inclus + photo du contributeur ou logo de sa structure + 1 ou 2 lien(s) sortant(s).

3 • **Planning :**
Remise de l'article pour validation : **2 semaines ouvrées avant date de parution** convenue.

4 • **Votre contact :**
Laura Garnier
Chef de projets communication digitale
laura@enpersonne.com - Tél. : 01 47 61 49 01

Bonne écriture et contribution à tou•te•s !

Voici des exemples d'articles plébiscités :

- 5 conseils pratiques pour fixer vos tarifs
- Financement de la création d'entreprise : 5 conseils du banquier pour mettre toutes les chances de son côté !
- 5 actions rapides pour être visible sur google
- Entrepreneurs en forme : comment allier performance et bien être

Vous souhaitez profiter de la newsletter ? Inscrivez-vous dès maintenant.